Fiche technique

M1300VC_ - M1300V

Désignation :
BOITE 5 DEMI-MASQUES JETABLES MOULES FFP3 A VALVE

Coloris :
Blanc

CE 0194

Descriptif :
Pièce faciale filtrante FFP3 en fibre synthétique non tissée, jeu de brides larges réglables. Format coque, barette nasale de réglage, joint facial intégral ultra doux. Soupape d'expiration haute performance. Boîte de 5.

Matériaux :
Masque : fibre synthétique non tissée.
Jeu de brides larges réglables

Instructions d'emploi :
Ce masque est classé selon son efficacité de filtration et sa fuite totale vers l'intérieur maximale. FFP3 : Masque de protection contre les particules solides et liquides de haute toxicité. Il peut-être utilisé pour des concentrations allant jusqu'à 20 X la Valeur Moyenne d'Exposition (VME).
*NR : Demi-masque filtrant contre les particules ne devant pas être utilisé plus d'une journée de travail.
*D : Masque résistant au colmatage dans le temps (essai par poussière de Dolomie) améliorant le confort d'utilisation.
Pouvoir de filtration du média filtrant : 99% - Facteur de Protection Nominal (NPF) : 50
Retirer le masque de son emballage uniquement avant son utilisation. N'utiliser que lorsque la concentration des contaminants ne pose pas un danger immédiat à la vie ou la santé, et uniquement conformément aux normes applicables en matière de santé et de sécurité. Vérifier avant toute utilisation du masque, son intégrité, sa date limite d'utilisation (sous la boite contenant) et que sa classe de protection (FFP3) convienne à l'application (produit utilisé et concentration). Jeter après toute utilisation.

Limites d'utilisation :
L'utilisateur doit recevoir la formation nécessaire pour le port du masque et doit avoir pris connaissance du mode d'emploi avant de l'utiliser. Utiliser le masque dans des zones bien aérées, ne manquant pas d'oxygène (> à 20%) et ne contenant pas des atmosphères explosives. Le masque doit être correctement positionné pour assurer le niveau de protection attendu. Ne pas utiliser si des poils du visage (barbe, favoris) empêchent l'étanchéité du masque et qu'une fuite est détectée. Quitter les lieux immédiatement si la respiration devient difficile et/ou des étourdissements ou malaises sont ressentis. N'apporter aucune modification à ce masque, le mettre au rebus s'il est endommagé. Le non respect de ces instructions d'emploi peut affecter la santé de l'utilisateur et l'exposer à des troubles sérieux, voir mettre sa vie en danger. Ce masque ne doit pas être utilisé durant plus d'un seul poste de travail.
Ne pas utiliser hors de son domaine d'utilisation défini dans les instructions d'emploi ci-dessus. Le contact avec la peau peut causer des réactions allergiques aux personnes sensibles. Dans ce cas, quitter la zone à risque, enlever le masque et consulter un médecin.

Instructions de stockage :
Stocker au frais au sec à l'abri du gel et de la lumière dans son emballage d'origine.

Instructions de nettoyage / d'entretien :
Masque à usage unique, jeter après toute utilisation.

Performances :

Fiche technique

M1300VC_ - M1300V

Conforme aux exigences de la directive européenne 89/686, notamment en terme d'ergonomie, d'innocuité, de confort, d'aération, de souplesse, et à la norme EN149:2001+A1:2009 type FFP3 *NR *D (facteur de protection nominale : 20 x VME (Valeur moyenne d'Exposition) pour poussières très toxiques telles que plomb, quartz et chromates). Agrément NIOSH N99 (en attente).

DELTA PLUS GROUP
La Peyrolière - B.P. 140 - 84405 APT Cedex - France
www.deltaplus.fr

PREMIUM

UPDATE : 11/04/2012

Fiche technique

M1300V2C_ - M1300V2

Désignation :
BOITE 10 DEMI-MASQUES JETABLES MOULES FFP3 A VALVE

Tailles :
Ajustable

Coloris :
Blanc

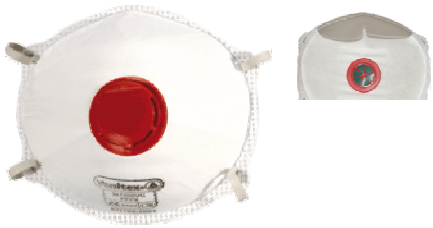

CE 0194

Descriptif :
Boîte de 10 pièces faciales filtrantes FFP3 en fibre synthétique non tissée. Format coque. Barrette nasale de réglage. Renfort bord mousse sous barrette nasale. Valve d'expiration haute performance.

Matériaux :
Masque : fibre synthétique non tissée.
Lanières : élastique

Points forts :
Renfort nasal en EVA.

Instructions d'emploi :
Ce masque est classé selon son efficacité de filtration et sa fuite totale vers l'intérieur maximale. Le choix du masque doit être effectué en fonction du type de contaminant, de sa concentration (cf. fiche de sécurité) et des facteurs de protection assignés par les législations nationale. Pour plus de renseignements consulter la norme EN529 (Recommandations pour la sélection, l'utilisation, l'entretien et la maintenance).
FFP3 : Masque de protection contre les particules solides et liquides de haute toxicité. Pouvoir de filtration du média filtrant : 99%. Fuite totale vers l'intérieur < 2%. Facteur de protection nominal : 50. Exemples d'applications : Ponçage bois durs (hêtre, chêne) / traitement du bois a base de cuivre, chrome ou arsenic / décapage peinture par impact / ponçage de ciment.
*NR : Demi-masque filtrant contre les particules ne devant pas être utilisé plus d'une journée de travail.
*D : Masque résistant au colmatage dans le temps (essai par poussière de Dolomie) améliorant le confort d'utilisation.
Tenir le masque préformé dans le creux la main, barrette nasale vers le haut et lanières pendantes. Placer le masque sous le menton, couvrir la bouche et le nez.. Prendre la bande élastique supérieure et la passer derrière la tête, prendre la bande élastique inférieure et la
passer derrière la nuque. Presser avec les deux mains la barrette nasale autour du nez pour assurer une parfaite étanchéité. Contrôler l'étanchéité en expirant fortement et vérifier qu'aucune fuite d'air ne se produise sur le pourtour du masque. Réajuster si nécessaire et re-contrôler. Ce masque ne doit pas être utilisé plus d'une journée de travail. Ce masque ne s'utilise qu'une seule fois (aucun entretien). Retirer le masque de son emballage uniquement avant son utilisation. N'utiliser que lorsque la concentration des contaminants ne pose pas un danger immédiat à la vie ou la santé, et uniquement conformément aux normes locales applicables en matière de santé et de sécurité. Vérifier avant toute utilisation du masque, son intégrité, sa date limite d'utilisation (sous la boite contenant) et que sa classe de protection (FFP1 / FFP2 / FFP3) convienne à l'application (produit utilisé et concentration).

Limites d'utilisation :
Ne pas utiliser hors de son domaine d'utilisation défini dans les instructions d'emploi ci-dessus. Le contact avec la peau peut causer des réactions allergiques aux personnes sensibles. Dans ce cas, quitter la zone à risque, enlever le masque et consulter un médecin.
AVERTISSEMENT :
- L'utilisateur doit recevoir la formation nécessaire pour le port du masque et doit avoir pris connaissance du mode d'emploi avant de l'utiliser.
- Utiliser le masque dans des zones bien aérées, ne manquant pas d'oxygène (> 19.5%) et ne contenant pas des

atmosphères explosives.
- Le masque doit être correctement positionné pour assurer que le niveau de protection attendu. Ne pas utiliser si des poils du visage (barbe, favoris) empêchent l'étanchéité du masque et qu'une fuite est détectée.
- Quitter les lieux immédiatement si la respiration devient difficile et/ou des étourdissements ou malaises sont ressentis.
- N'apporter aucune modification à ce masque, le mettre au rebus s'il est endommagé.
- Ce masque ne protège pas l'utilisateur contre les gaz, les vapeurs et solvants de peinture en spray.
- Le non respect de ces instructions d'emploi peut affecter la santé de l'utilisateur et l'exposer à des troubles sérieux, voir mettre sa vie en danger.

Instructions de stockage :

Stocker au frais au sec à l'abri du gel et de la lumière dans son emballage d'origine (+2°C/+55°C - HR<75%).

Instructions de nettoyage / d'entretien :

Masque à usage unique, jeter après toute utilisation.

Performances :

Conforme aux exigences de la directive européenne 89/686, notamment en terme d'ergonomie, d'innocuité, de confort, d'aération, de souplesse, et à la norme EN149:2001+A1:2009 type FFP3 *NR *D (facteur de protection nominale : 20 x VME (Valeur moyenne d'Exposition) pour poussières très toxiques telles que plomb, quartz et chromates).

FFP3 NR D

Utilisation

FFP3: protection contre les aérosols solides et liquides (p. ex. brouillards d'huile) non-toxiques, de faible à moyenne toxicité, et de haute toxicité dans le cas de concentrations allant jusqu'à 50 x VME ou 20 x VLE, [i.e. APF=4].

Protège par exemple contre les poussières de la laine de verre, de la laine de roche, contre le plomb, le chrome, les bois tendres, les fumées métalliques, les bactéries (légionellose)... S'utilise dans l'industrie, le BTP, les filières du bois, la métallurgie, la santé...

VME = Valeur Moyenne d'Exposition.VLE = Valeur limite d'exposition.
APF = Facteur de Protection attribué.

Caractéristiques techniques

Désignation: Demi-masque respiratoire filtrant contre les particules solides et liquides. Usage unique
Double élastique de serrage. Pince-nez métallique ajustable.
Modèle pliable. Pli-horizontal. Non ré-utilisable.
Avec valve d'expiration.
Matière: non-tissé polypropylène.
Coloris: blanc
Classification: FFP3 NR D.
Durée de vie: si conservé suivant les conditions de stockage, jusqu'à 5 ans à partir de la date de fabrication
Conditionnement: - carton de 12 boîtes.
- boîte de 20 pièces.
- chaque masque sous sachet individuel.

En savoir plus: **www.singer.fr**

Principaux atouts

La qualité et la garantie d'une fabrication **ISO9001 et ISO14001.**
Conforme à l'essai de colmatage utilisant de la dolomie (symbole «D») = moins de résistance respiratoire et plus de confort pour l'utilisateur. Type pliable, facile à stocker et à emporter.
Le système de serrage permet de laisser suspendre le masque. Serrage élastique sans latex. Sans agrafe.
Ne blesse pas la peau. Emballage individuel hygiènique.
Couche intérieure (polypropylène) souple et confortable. Valve d'expiration pour un plus grand confort d'utilisation. Boîtes distributrices attrayantes et très pratiques.

Protection **contre les particules solides et liquides**

Conformité

Ce produit a été testé suivant la norme européenne **EN149: 2001 +A1: 2009:**
«Demi-masques filtrants contre les particules. Exigences, essais, marquage.
Il est conforme à la **Directive Européenne 89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle (EPI de catégorie III).
Homologation: attestation d'examen CE de type **n°CE59916** délivrée par **BSI**, organisme notifié **n°0086.**

EN149: exigences	FFP1	FFP2	**FFP3**
Moyenne de la fuite totale vers l'intérieur	< 22 %	< 8 %	**< 2 %**
Pénétration initiale maximum des aérosols d'essai (Chlorure de sodium ou huile de paraffine.	< 20 %	< 6 %	**< 1 %**
Résistance respiratoire - à l'inspiration (30l/min) - à l'inspiration (95l/min) - à l'expiration (160l/min)	 < 0,6 mbar < 2,1 mbar < 3,0 mbar	 < 0,7 mbar < 2,4 mbar < 3,0 mbar	 **< 1,0 mbar** **< 3,0 mbar** **< 3,0 mbar**

CE 0086

Votre partenaire **Boldair®**

BOLDAIR®

SINGER

Exemples d'utilisation données à titre indicatif; il appartient à l'utilisateur final de vérifier si le produit est adapté ou non à l'usage envisagé. Avant toute utilisation, lire la notice jointe avec le produit. Edition LS 29.05.2013 Crédit photo(s): Singer, Fotolia